



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/12/21

Reçu en Préfecture le : 15/12/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20211214-120582-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 14 décembre 2021**  
**D - 2021 / 440**

***Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*M. BOUISSON présent à partir de 15h15, M. FETOUH présent à partir de 15h25, M. MARI présent à partir de 16h06.*

*Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M. ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M.*

*BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M. GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.*

**Excusés :**

Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

**BORDEAUX. Résiliation partielle de bail emphytéotique  
entre la ville de Bordeaux et la Société LOGEVIE.  
Cession de la Parcelle RV 68 à Aquitanis. Rue du  
Commandant Hautreux. Décision. Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Sur le territoire de la commune de Bordeaux, la ville de Bordeaux est propriétaire d'un terrain situé rue du commandant Hautreux, correspondant à la parcelle cadastrée RV 42, d'une superficie d'environ 4062 m<sup>2</sup>.

Cette parcelle est incluse au sein d'un bail emphytéotique conclu entre la ville de Bordeaux et la société d'HLM LOGEVIE, actuellement dénommée ENEAL « Société anonyme d'habitation à loyer modéré-foncière médico-sociale ».

A cet effet, le bail a fait l'objet d'un acte en la forme administrative en date des 27 juin et 11 juillet 1979. Les parties ont consenti ledit bail pour une durée de soixante-cinq ans, soit jusqu'au 10 juillet 2044.

Sur ce site, une récente opération de bornage a mis en exergue que la parcelle cadastrée RV 42 était utilisée à des fins de stationnement par les locataires de la résidence Aquitanis. Afin de rectifier cet état de fait, un nouveau découpage parcellaire est intervenu, venant diviser la parcelle RV 42. Ainsi, la partie occupée par le parking Aquitanis, devient la parcelle cadastrée RV 68 d'une superficie d'environ 310 m<sup>2</sup>.

Ainsi, et tel qu'entendu entre les parties, il est nécessaire d'extraire la parcelle RV 68 de l'assiette de l'emprise du bail. Cette modulation donnera lieu à une résiliation partielle du présent bail.

L'extraction de la parcelle RV 68 permet de venir régulariser une situation de fait. En effet, AQUITANIS est propriétaire de la résidence Chantecrit, située sur la parcelle limitrophe. Afin de permettre à ses locataires de faire bon usage des places de stationnement, il convient de céder ladite parcelle à la société d'HLM AQUITANIS.

**VU** le bail emphytéotique conclu entre la Ville de Bordeaux et la société LOGEVIE des 27 juin et 11 juillet 1979

**VU** le procès-verbal de bornage réalisé par la société ADN géomètre expert en date du 4 mars 2019

**VU** le document d'arpentage du 29 octobre 2019

**CONSIDERANT QUE** le bail emphytéotique conclu entre la Ville de Bordeaux et la société LOGEVIE inclus la parcelle cadastrée RV 68, parcelle utilisée en inadéquation aux conditions et charges prévues au sein dudit bail, il apparaît primordial de régulariser la situation,

**CONSIDERANT QUE** l'extraction de la parcelle RV 68 du présent bail permet de venir régulariser une situation de fait, il convient de céder ladite parcelle, aménagée en parking, à la société AQUITANIS pour les besoins de ses locataires,

**En conséquence, afin de régulariser la situation, nous vous demandons, Mesdames,**

**Messieurs, de bien vouloir :**

- Décider de résilier partiellement purement et simplement le bail emphytéotique du 11 juillet 1979 afin d'extraire la parcelle cadastrée RV 68, d'une contenance de 310 m<sup>2</sup>, rue du commandant Hautreux sur la commune de Bordeaux, à titre gratuit et préalablement à la cession dudit bien,

- Céder à titre gratuit la parcelle RV n° 68, d'une superficie de 310 m<sup>2</sup>, située rue du commandant Hautreux sur la commune de Bordeaux, à la société d'HLM AQUITANIS

- Autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et tous autres documents se rapportant à cette modulation

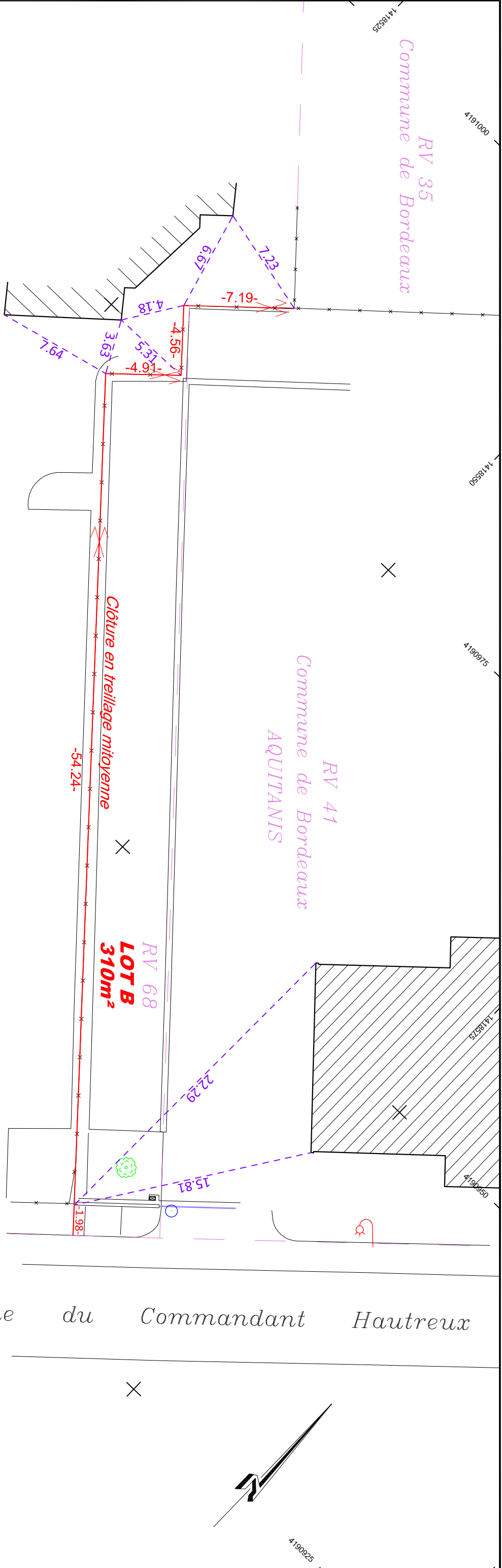
**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**



**REFERENCES CADASTRALES**

Situation ancienne

Section	Numéro	Surface	Propriétaire	Emphytéote
RV	42	40a62ca	Commune de Bordeaux	Logevie
TOTAL		40a62ca		

Situation future

**Suivant DMPC n° 6990R du 29/10/2019 en Réquisition de division**

Section	Numéro	Surface	Propriétaire	Emphytéote
RV	67	37a52ca	Commune de Bordeaux	Logevie
RV	68	3a10ca	Commune de Bordeaux	AQUITANIS
TOTAL		40a62ca		

Département de la Gironde  
Commune de BORDEAUX  
**Propriété LOGEVIE**  
**PLAN DE DIVISION**  
**Reprenant les nouveaux numéros cadastraux**

Adresse : 45, rue du Commandant Hautreux  
CADASTRE : Section RV n° 42

I.	Date	Modifications	Dess.	DOSSIER
0	25/04/16	Relevé initial		<b>16-021</b>
1	19/11/19	Nouveaux numéros cadastraux	SM	Echelle

Fichier : D16-021 BORNAGE 2019.dwg Date : 15/01/19

**Atelier Des Nouveaux Géomètres-Experts**  
Stéphane ANDRE Ing. ESGT - Jean CAZENAVE - DPLG Diplômé de l'IT

**Agence MERIGNAC AEROPORT**  
84 Avenue du Président J.-F. Kennedy  
33700 MERIGNAC  
T 05 56 47 61 95 - F 05 56 13 68 80  
contact@adr-geomètres.com

**GEOMETRES-EXPERTS**

RV 67  
**LOT A**  
**37a 52ca**

~~RV 42~~  
Commune de Bordeaux  
LOGEVIE

RV 41  
Commune de Bordeaux  
AQUITANIS

RV 68  
**LOT B**  
**310m²**

RV 37

RV 36

**Légende :**

- Report de visite
- Arbre
- Condensaire
- Clôture en treillage
- Mur
- Limite de propriété

Tout projet de clôture en limite de domaine public fera l'objet d'une demande de piquetage.  
NOTA: Système de coordonnées CRS ratonné par GPS

M. et Mme Prédéric MOSCA  
CS423  
Informations cadastrales (tracé indicatif)